

ORGANISATION ET MANAGEMENT DES ACTIVITÉS GÉRANCE ET SYNDIC (MDG173)

11 Février 2019

Hôtel LE BOUCAN CANOT

Intervenant :



Patrice DURAND

*25 ans dans le secteur immobilier, dirigeant de cabinet
Ancien directeur des risques garantis financières et assurances
Ancien Juge au Tribunal de Commerce
Diplômé E.S.C.P.*



Public : Patrons d'agences et responsables d'un département syndic de copropriétés.

Prérequis : Fondamentaux sur les activités gérance et copropriété sans expérience requise.



Objectifs

- Prévenir les risques RCP
- Organiser les synergies métiers
- Optimiser la productivité des équipes

Depuis le 1er avril 2016, les professionnels de l'immobilier (et leurs personnels habilités) ne peuvent plus obtenir le renouvellement de leur carte professionnelle (ou de leur habilitation) sans avoir suivi deux jours de formation minimum par an (décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Tarif adhérent : 238.7 € TTC chèque à l'ordre de l'ESI-BE + 45 € TTC chèque à l'ordre de la fnaim oi.
Tarif non adhérent : 325.5 € TTC chèque à l'ordre de l'ESI-BE + 50 € TTC chèque à l'ordre de la fnaim oi.

(Tarif en vigueur jusqu'au 30 juin 2019)

PROGRAMME PAGE 2

MDG173

MANAGEMENT DES ACTIVITÉS GÉRANCE ET SYNDIC

10

OBJECTIFS

- **Prévenir** les risques RCP
- **Organiser** les synergies métiers
- **Optimiser** la productivité des équipes

NIVEAU & PUBLIC

NIVEAU 1

Titulaires de cartes, gestionnaires et comptables

Prérequis : Fondamentaux sur les activités gérance et copropriété sans expérience requise

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Patrice DURAND

25 ans dans le secteur immobilier, dirigeant de cabinet

Ancien directeur des risques garanties financières et assurances chez Galian

Ancien Juge au Tribunal de Commerce

Diplômé E.S.C.P.

Dominique PERDRIER

TAL CONSULTING

Consultant spécialisé en comptabilité Mandants

DESCF

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME

I - LES RISQUES : LES IDENTIFIER POUR MIEUX LES PRÉVENIR

- Quelles activités pour quels risques ?
- Identifier et prévenir
- Sensibiliser les collaborateurs
- Taille critique en fonction des portefeuilles gérés.
- Détermination des seuils de productivité par activité
- Valorisation des prestations
- La relation clients

II - LES OUTILS DE PILOTAGE DU MANAGER

- Les systèmes d'informations
- Les chiffres référents permettant le positionnement de chaque centre de profit
- Les adaptations de l'organisation
- Les pistes de rationalisation

III - LE SUIVI D'ACTIVITÉ

- Les tableaux de bord de suivi : quels tableaux pour quelles activités
- La mise en place des bons outils
- Les missions de contrôle.

IV - DES COLLABORATEURS ACTEURS DE L'ORGANISATION

- Gestion du temps et organisation personnelle des collaborateurs
 - Identifier les tâches chronophages
 - Mettre en place des actions correctives
- Animation des équipes
 - L'adhésion au changement
 - L'évaluation périodique
 - La répartition des tâches, le système de délégation
 - La facturation et l'intéressement
- Accompagner le changement
 - Le retro planning de la bascule
 - Les points d'étape
 - L'analyse corrective des écarts

V - EXPLOITER LA TRANSVERSALITÉ MÉTIERS ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS

- Gestion (augmentation du portefeuille, vs transaction et syndic)
- Syndic (augmentation du portefeuille, vs transaction et gestion)
- Les adaptations de l'organisation